

Compte-rendu
Conseil d'établissement

8 novembre 2022 / 18 heures / visioconférence

Membres (cocher les membres présents)	
<input type="checkbox"/> Isabelle Gaigeard, directrice <input type="checkbox"/> Emmanuelle Gély, directrice adjointe <input type="checkbox"/> Claire Gource, enseignante <input type="checkbox"/> Sheila Deslandes, enseignante <input type="checkbox"/> Carolina Tentiu, enseignante <input type="checkbox"/> Patrick Filmonor, enseignant et secrétaire <input type="checkbox"/> Alain Boucher, technicien SDG	<input type="checkbox"/> Joana Talafre, parent et présidente <input type="checkbox"/> Katherine Steger, parent et vice-présidente <input type="checkbox"/> Danielle Dennie, parent <input type="checkbox"/> Geneviève Huard, parent <input type="checkbox"/> Lara Rose, parent
Invités	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
1.	Ouverture de la séance	Le quorum est atteint.		Sans objet -- Fait F Non fait NF

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
2.	Mot de bienvenue et vérification des présences	L'assemblée débute à 18h05		En réalisation ER
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Mme Talafre procède à la lecture de l'ordre du jour suivie par la proposition d'adoption à l'unanimité Prise de décision (Adoption / Report / Refus)		
4.	Adoption du compte-rendu du 27 septembre 2022	Adopté à l'unanimité Prise de décision (Adoption / Report / Refus)		
5.	Points de suivi du 27 septembre 2022	Aucun suivi		
6.	Période réservée au public	Aucun message ou commentaire reçu du public.		
7.	Pour approuver : Planification des contenus en éducation à la sexualité	Madame Isabelle a rappelé que le CÉ peut approuver la planification et non le contenu. Ce cours est de 5 à 15 heures par année. Pour les élèves de la maternelle, les		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>enseignantes peuvent utiliser des chansons, des comptines pour aborder le thème de la sexualité avec les élèves. Le centre de Service scolaire avait préparé aussi des capsules à cet effet il y a de cela environ 4 ans. Ce cours est présenté par les titulaires et ils peuvent solliciter l'aide du psychoéducateur selon les thèmes abordés, surtout pour les sujets très délicats (abus, agression.) L'école est aussi à l'affut de toutes les problématiques et qui méritent d'être signalées. Madame Rose a demandé s'il n'y a pas la possibilité de faire une mise à jour étant donné que la sexologue est venue il y a de cela 4 ans. Madame Isabelle a expliqué que l'école n'engagera pas une sexologue externe et que les enseignants ont toujours la possibilité de faire la formation et ont aussi l'aide d'une conseillère pédagogique. Madame Sheila a donné l'exemple de l'enseignement des parties du corps avec un vocabulaire adapté. Madame Claire a présenté un exemple de contenu (fiches pédagogiques) préparé par le Centre de Service scolaire qu'elle a déjà utilisé en classe. Madame Geneviève a demandé si les parents ont le droit d'avoir accès au document de cours sur la sexualité. Madame Katerine Steger a voulu savoir si l'école peut</p>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>demander aux enseignants de leur envoyer le contenu du cours. Madame Isabelle a répondu que cela relève de l'autonomie professionnelle, mais que les parents de façon individuelle peuvent le demander aux enseignants.</p> <p>La planification du cours à la sexualité est adoptée à l'unanimité.</p>		
	Planification des contenus des COSP	<p>Adoption de la planification des contenus de COSP. Madame Geneviève a demandé si l'école ne pourrait pas informer les élèves de toutes les options qui s'offrent à eux concernant les écoles secondaires. M. Patrick a aussi donné des précisions concernant le contenu du COSP et comment les intervenants de l'école accompagnent les élèves durant leur passage au secondaire.</p>		
	Règlement du SDG	<p>La seule nouveauté dans le document est relative à la garde partagée, dans lequel on exige de remplir l'annexe 1. Le paiement ne se fait plus en argent comptant. Ce sont les mêmes règlements de l'année dernière, établis par le gouvernement. 8,95\$ pour une journée normale, le bloc de 9 \$ est surtout pour ceux qui appellent à la dernière</p>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		minute. Certaines choses sont aussi à corriger dans le document. Le règlement est adopté à l'unanimité.		
	Sorties éducatives	Le 8 décembre, M1, M2, MA1, MA2, de 10 à 12h30. Sortie approuvée. Isabelle nous a informés sur les dates des sorties De la cour à la scène qui ont été déjà adoptées l'an dernier		
	Pour adopter :			
	Pour être proposé ou informé : Budget	Concernant le surplus/déficit 2020-2021 : Il y avait un défi au niveau du service de garde. L'école a pu avoir de l'aide inter-écoles ce qui a permis d'être à l'équilibre.		
	Projet éducatif	Pendant toute la journée pédagogique du 25 novembre, les enseignants vont travailler sur un nouveau projet éducatif.		
	Comité de parents	Un nouveau poste de protecteur de l'élève a été créé au niveau du service scolaire et qui sera rattaché au protecteur national. Le processus de recrutement est en cours. Une formation obligatoire aussi est demandée aux parents faisant partie du comité de parents. Appel à la candidature pour faire partie du comité CSEHDAA. Pour faire partie de ce comité, il faut être un parent d'un élève ayant un besoin particulier avec un code administratif.		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
	Varia :	<p>Madame Lara propose de donner des ateliers sur comment approcher un chien (Comprendre son langage corporel). Elle pourrait monter un document qui sera soumis au CÉ et qu'elle pourrait aller présenter aux classes qui sont intéressées. Madame Geneviève a demandé s'il y a des règlements relatifs à la présence des chiens sur le périmètre de l'école. Madame Isabelle a rappelé qu'on ne va pas permettre que les chiens rentrent à l'école.</p> <p>Madame Lara sera disponible après la période des fêtes pour donner suite à cette proposition d'ateliers.</p>		
8.	Levée de la séance et date de la prochaine rencontre	<p>Fin de la réunion 19h41</p> <p>Prochaine réunion 2023-02-07</p>		